

Développer la pratique d'un deuxième instrument

Du 05 octobre 2021 au 12 avril 2022 - Date limite de candidature : 27 août 2021

52 heures (tous les mardis après-midi, hors vacances scolaires de Noël) - 2h/module/semaine

15h45 > 17h45

1 300 € / stagiaire Formation éligible au CPF

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Public / Prérequis

Musicien-ne/chanteur-euse ayant une pratique instrumentale avancée et souhaitant développer une autre pratique instrumentale.

Aptitudes

Capacité d'écoute, d'analyse et de travail en groupe.

Objectifs

- Utiliser les différentes techniques et style de jeu propre à son instrument.
- Maîtriser le solfège rythmique et harmonique.
- Exécuter des solos et des exercices de virtuosité.
- Travailler l'Indépendance et la coordination.
- Analyser différentes esthétiques musicales (rock, pop, funk, jazz, latin, métal, hip-hop...).
- Jouer des morceaux à l'oreille.
- Jouer en comptant, jouer au clic ou avec des séquences.

Méthodes

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Modalités d'évaluation

Relevé de partie.

Compétences

À l'issue de la formation le-la stagiaire sera capable de :

- Utiliser son instrument secondaire de manière avancée.

Intervenant·es

Batterie : Antoine SAINT-JEAN (Hocus Pocus).
Guitare : Edison BELMAR (Mas Bajo), Mathieu PICHON.
Basse/contrebasse : Jean-François VINCENDEAU (The Lazy Bones).
Clavier : Stéphane HUGLI (Manteca), Claire REMY.
Cuivres : Geoffroy TAMISIER, Stéphane ATROUS.
Voix : Guillaume GERMOND (Red Only), Erwan NOBLET.

Informations complémentaires

Ce module de formation fait partie du parcours 2 intitulé « Perfectionner et développer sa pratique et sa technique instrumentales ou vocales » (bloc de compétences 2 du titre de Musicien·ne des Musiques Actuelles).

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : wilfrid@trempo.com